

■ **Daniel Roth S.A.**, à Le Chenit, fabrication et commercialisation de montres, d'instruments, d'articles et objets d'horlogerie, de bijouterie, joaillerie, etc., société dissoute par suite de fusion avec Daniel Roth et Gérald Genta Haute Horlogerie SA, à Genève (FOSC du 04.07.2001, p. 5067). Les créanciers ayant été désintéressés ou ayant obtenu des sûretés, la raison sociale est radiée.

Journal no 4930 du 12.05.2004  
(02268006 / CH-550.0.077.434-1)